

Accord de partenariat et de coopération UE /Singapour

2018/0403(NLE) - 23/01/2019 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport d'Antonio LÓPEZ-ISTÚRIZ WHITE (PPE, ES) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion, au nom de l'Union européenne, de l'accord de partenariat et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Singapour, d'autre part.

La commission a recommandé que le Parlement européen donne son approbation à la conclusion du protocole.

L'accord a pour objectif de servir de base à un engagement bilatéral plus efficace entre l'Union et ses États membres, d'une part, et Singapour, d'autre part, en renforçant la coopération et le dialogue dans un large éventail de questions bilatérales, régionales et multilatérales, et représente un jalon sur la voie d'un engagement politique et économique accru de l'Union en Asie du Sud-Est.